



**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-LUCIE-DES-LAURENTIDES**

**AVIS PUBLIC (ART. 431 & 956 C.M.)**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ,**

Normand Dupont, directeur général de la susdite municipalité,

**Que :**

Le budget pour l'exercice financier 2016 et le programme triennal d'immobilisations, sera adopté lors d'une séance extraordinaire qui sera tenue le 15 décembre 2015 à compter de 19 h 30, au lieu ordinaire des séances du conseil, à la salle Rolland-Deslauriers, située au 2121, chemin des Hauteurs.

**DONNÉ À SAINTE-LUCIE-DES-LAURENTIDES CE, 2<sup>E</sup> JOUR DE DÉCEMBRE 2015.**

---

Normand Dupont, directeur général

---

Je soussigné, Normand Dupont, directeur général, résidant à Blainville, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié le présent avis public en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil, entre 9 h 00 et 16 h 00 le 2 décembre 2015, et sur le site internet de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 2<sup>e</sup> jour de décembre deux mille QUINZE.

---

Normand Dupont, DIRECTEUR GÉNÉRAL